

Numéro dans le SI local :	MCF1151
Référence GESUP :	1151
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	74-Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Section 2 :	70-Sciences de l'éducation et de la formation
Section 3 :	
Profil :	L'intervention éducative en Education physique et en sport : activité et expérience.
Job profile :	Educational intervention in physical education and sport: activity and experience.
Research fields EURAXESS :	Educational sciences Other
Implantation du poste :	0632084Y - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
Localisation :	Aubiere
Code postal de la localisation :	63170
Etat du poste :	Suceptible d'être vacant
Adresse d'envoi du dossier :	Envoi en version numerique Aucun dossier papier 63000 - CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Contact administratif :	CAROLE LECAMUS
N° de téléphone :	CHEFFE BUREAU RECRUTEMENT ENSEIGNANTS
N° de Fax :	04.73.40.63.28 04.73.17.73.91
Email :	04.73.17.72.01 recrutement-enseignant.drh@uca.fr
Date de prise de fonction :	01/10/2022
Mots-clés :	activités physiques et sportives ; EPS ; apprentissage ; analyse de l'activité ; cognition ;
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	Unite de Formation et de Recherche des Sciences et Techniques des Activites Physiques et Sportives UFR STAPS
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	UPR4281 (200815518M) - Activité, Connaissance, Transmission, Education (UPR 4281)
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :

La personne recrutée contribuera aux enseignements relatifs à l'intervention en éducation physique et en sport dans la filière « Education et Motricité », à tous les niveaux de diplômes (Licence ; Master STAPS ; Master MEEF 2d degré-parcours EPS, co-porté avec l'INSPE) de la Licence 1 au Master 2.

Il/elle devra être en mesure de proposer des enseignements portant en particulier sur :

- les sciences de l'intervention éducative et de l'apprentissage : approches théoriques, objets de recherche et méthodes, notamment les approches anthropologiques de l'activité et de l'expérience ;
- l'éducation par les APSA, dans différents contextes professionnels (établissements scolaires ; structures sportives associatives ; structures de loisirs et récréatives ; collectivités territoriales ; etc.)
- préprofessionnalisation : formation à et par l'analyse réflexive de l'expérience de l'intervenant et de l'apprenant ; usage du numérique pour l'intervention et son analyse ;
- analyse de l'activité physique et de l'expérience motrice dans les APSA, notamment en gymnastique et/ou sports de combat.

Il est attendu du candidat ou de la candidate recruté(e) une participation significative à la gestion pédagogique et au développement des diplômes/formations en Education et Motricité portés par l'UFR STAPS (Licence Education et Motricité ; projet de Master STAPS Education et Motricité inscrit dans le LMD5).

Certains enseignements pourront nécessiter des déplacements sur l'Antenne STAPS implantée à Vichy.

La personne recrutée devra faire preuve d'intérêt pour les pédagogies actives et innovantes mettant l'étudiant-e au centre de l'apprentissage et mobilisant, par exemple, des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique ; elle s'engagera notamment dans la démarche programme et l'approche par compétences. La personne recrutée est également invitée à participer aux actions régulières de développement professionnel en pédagogie universitaire proposées par l'UCA.

Département d'enseignement, le cas échéant :	STAPS
Lieu d'exercice :	Université Clermont Auvergne
Equipe pédagogique :	EDUCATION ET MOTRICITE
Nom directeur du département ou du (de la) responsable enseignement :	Nasser HAMMACHE
@ Directeur ou responsable :	nasser.hammache@uca.fr

PROFIL RECHERCHE DETAILLE :

Au sein du laboratoire ACTé, la personne recrutée participera prioritairement mais non exclusivement au thème 1 "Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage".

Il est notamment attendu une contribution active à différents travaux et programmes de recherche portant sur l'étude de l'activité de transmission de connaissances, en lien avec l'activité des apprenants, dans les situations sportives scolaires et non scolaires.

Le candidat devra faire la démonstration de démarches théoriques et méthodologiques permettant l'étude des dimensions cognitives, corporelles, langagières, organisant l'activité et l'expérience des acteurs. Les situations de transmission et d'apprentissage seront examinées en prenant en compte les contextes complexes et originaux et les processus d'ajustement de l'activité.

Il/elle viendra rejoindre un collectif qui développe des approches compréhensives et mixtes pour l'étude de l'activité et de l'expérience d'acteurs engagés dans des pratiques physiques et sportives.

Au niveau du nouvel établissement expérimental de l'Université Clermont Auvergne, la personne recrutée s'investira dans les programmes concernant les questions d'éducation, de transmission et d'apprentissage, portés par l'institut LLSHS, la MSH ou le LIA du projet I-Site CAP 20-25.

Ce recrutement doit enfin consolider la capacité du Laboratoire ACTé à :

- nouer des partenariats durables avec des organismes locaux et nationaux, de type professionnel (rectorat, inspection générale EPS, associations et fédérations sportives, collectivités territoriales...) et scientifique (laboratoires, réseaux de chercheurs...);
- répondre à différents appels à projets de recherche (ANR, Projets européens...);
- rayonner au niveau international.

Nom du laboratoire :	Activité, Connaissance, Transmission, éducation (ACTé, EA 4281)
Lieu d'exercice :	Université Clermont Auvergne
Nom directrice du laboratoire	Béatrice DROT-DELANGE
☎ Directrice du laboratoire :	04 73 31 87 69
@ Directrice du laboratoire :	Beatrice.DROT-DELANGE@uca.fr
URL LABO :	https://acte.uca.fr/

Descriptif du laboratoire :

Le laboratoire Activité, Connaissance, Transmission, éducation (ACTé) est un laboratoire pluridisciplinaire qui réunit principalement des chercheur·euse·s en Sciences de l'Éducation et en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. Les recherches pluridisciplinaires qui y sont développées se centrent sur l'étude de l'activité effective et située de différents acteurs. Cette analyse de l'activité repose au-delà d'une description, sur la prise en compte de la subjectivité des acteurs, sur la construction et la transmission de connaissances au cœur de la compréhension de l'activité et de son déroulement contextuel. Ces recherches poursuivent deux visées complémentaires, épistémiques et transformatives : il s'agit de mieux comprendre l'expérience et l'activité des acteurs et d'aider pratiquement à leur apprentissage, leur développement personnel et professionnel.

Quatre thèmes de recherche structurent la vie scientifique du laboratoire ACTé : le thème 1 « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage » se centre sur des problématiques de transmission de compétences, de connaissances, de savoir-faire et d'expériences, tout autant que de valeurs ; le thème 2 « Dynamique des interactions asymétriques » vise à identifier les asymétries sociales et cognitives constitutives de situations sociales complexes et questionne la manière dont ces asymétries se réactualisent ou se transforment au cours de l'activité ; le thème 3 « Développement professionnel » s'intéresse aux dynamiques de professionnalisation à l'œuvre en situations de formation professionnelle et/ou de travail ; le thème 4 « Conception et évaluations d'outils et de dispositifs » a pour objectif principal d'élaborer en collaboration avec les acteurs, des outils capables de jouer un rôle positif dans leur développement professionnel, de rendre compte des modalités de construction de ces outils et d'en évaluer la portée.

CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Attention, les candidat·e·s doivent impérativement saisir leur déclaration de candidature et déposer les différentes pièces constitutives du dossier sur l'application GALAXIE/ANTEE : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Ouverture des enregistrements sur GALAXIE, le jeudi 24 février 2022, 10 heures (heure de Paris),
date limite de dépôt du dossier sur GALAXIE/ANTEE,
au plus tard le jeudi 31 mars 2022, 16 heures (heure de Paris)

Tout dossier encore incomplet à la date et à l'heure limite de saisie sera déclaré irrecevable.

Les articles mentionnés dans les fiches de postes publiés dans GALAXIE font référence au [décret n°84-431 du 6 juin 1984 – version consolidée](#) dans lequel sont indiquées les conditions pour postuler.

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat·e·s établissent un dossier en version numérique, destiné à Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne et accessible aux membres du comité de sélection.

Conformément à [l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU](#), le dossier de candidature comporte une version numérique des documents suivants :

- 1 Le formulaire de candidature saisi en ligne (sous Galaxie/Antee) ;
- 2 Une pièce d'identité avec photographie (Recto/Verso) ;
- 3 *Curriculum vitae* donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- 4 Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages articles, réalisations mentionnées dans la présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter lors de l'audition ;
- 5 Une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés :
 - Au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat·e·s au concours de MCF ;
 - Au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat·e·s au concours de PU ;
- 6 Le rapport de soutenance du diplôme produit (Rapport de soutenance de la thèse), le cas échéant ;
Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.

Chaque dossier de candidature sera accessible par le comité de sélection du concours tel que transmis par le/la candidat·e. En conséquence, votre attention est appelée sur le soin à porter à la présentation des pièces demandées transmises.

Selon type de candidature, des pièces spécifiques complémentaires doivent être jointes au dossier :

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** dans les cas où il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

Le/la candidat·e est invité·e à prendre connaissance des dispositions particulières de [l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours](#), respectivement pour les MCF et les PU.

Traduction en langue française de certains documents :

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance **rédigés en langue étrangère** doivent être accompagnés **d'une traduction en langue française** dont le/la candidat·e, **atteste la conformité sur l'honneur. A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.**

La traduction de la présentation analytique ainsi que les travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

Dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint·e : Les candidat·e·s pacsé·e·s doivent également établir la preuve qu'ils/elles se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts (version consolidée au 1^{er} janvier 2020).

Lien relatif à cet article : [Art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par LOI n° 2019-828 du 6 août 2019 - art.25 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état](#)

- Pour les pacs établis avant le 1er janvier de l'année civile en cours : Avis d'imposition de l'année N-1 ;
- Pour les pacs établis entre le 1er janvier et le 1er septembre de l'année civile en cours : Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- À défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

En cas de candidatures multiples, le/la candidat·e doit constituer un dossier pour chaque poste sur lequel il/elle souhaite postuler.

Attention : Galaxie/ Antee n'est pas compatible avec l'usage d'une tablette ou d'un Smartphone, veuillez utiliser exclusivement un ordinateur.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Des informations complémentaires sur le recrutement (ex : condition d'audition par visioconférence...) **sont disponibles** sur le site web de l'Université Clermont Auvergne : www.uca.fr, onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « Recrutement des personnels enseignants » : cliquez [ici](#)

VOTRE SUIVI DE CANDIDATURE ET VŒUX D'AFFECTATION

Suivi de candidature dématérialisé :

Vous ne recevrez aucun document sous format papier de la D.R.H. de l'Université.

Le module GALAXIE/ANTEE vous permettra notamment :

- de suivre votre/vos candidature(s) et l'état de traitement de chaque dossier,
- de prendre connaissance de votre classement,
- de formuler, le cas échéant, des vœux d'affectation.

Vœux d'affectation :

Tou·te·s· les candidat·e·s classé·e·s doivent exprimer leurs vœux d'affectation (acceptation ou refus), dans le domaine applicatif GALAXIE/ANTEE, **du jeudi 9 juin 2022 à 10 heures, (heure de Paris) jusqu'au jeudi 16 juin 2022 à 16 heures, (heure de Paris).**

Publication des résultats :

La publication des résultats est à consulter sur GALAXIE/ANTEE à compter du **lundi 20 juin 2022 à 12 heures (heure de Paris).**